

N° 2 - Election des Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-10 et L.5211-41-3 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16/2018-BCLI du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2018-02 du Conseil communautaire du 13 janvier 2017 relative à la détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau ;

VU la délibération n° 2017-208 du Conseil communautaire du 10 novembre 2017 approuvant le maintien du nombre de Vice-Présidents à 15 ;

CONSIDERANT qu'il résulte des dispositions précédentes que le nombre de vice-présidents est fixé à 15 ;

CONSIDERANT que les dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT renvoient aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints, s'agissant de l'élection des membres du Bureau du conseil communautaire ;

CONSIDERANT toutefois, nonobstant ce renvoi et conformément à l'esprit du législateur, qu'aucune disposition ne précise s'il y a lieu d'appliquer aux membres du Bureau les règles de l'article L2122-7 du CGCT, qui prévoit un scrutin uninominal à trois tours pour l'élection des adjoints au maire dans les communes de moins de 1 000 habitants, ou les règles de l'article L2122-7-2, qui prévoit un scrutin de liste dans les communes de 1 000 habitants et plus ;

CONSIDERANT qu'il ressort de la jurisprudence que l'article L.2122-7-2 susvisé, qui pose le principe, pour l'élection des adjoints au maire dans les communes de 1 000 habitants et plus, du scrutin de listes constituées selon le principe de parité, est inapplicable pour la constitution du Bureau d'un EPCI, le juge concluant donc que cette élection devait se faire au scrutin uninominal ;

CONSIDERANT que le juge administratif a également eu l'occasion de rappeler que l'élection des membres du Bureau d'un EPCI devait obligatoirement avoir lieu au scrutin secret sous peine d'annulation ;

CONSIDERANT en conséquence, et à défaut de dispositif expressément prévu par les textes applicables, qu'il y a lieu de recourir pour l'élection des membres du Bureau, en l'espèce des Vice-Présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste ;

CONSIDERANT qu'il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, au scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection ;

A l'issue des opérations électorales, il ressort, eu égard au nombre de Vice-Présidents fixé par le Conseil communautaire, que :

- **Madame/Monsieur est élu(e) 1^{er} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 2^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 3^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 4^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 5^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 6^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 7^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 8^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 9^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 10^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 11^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 12^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 13^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 14^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur est élu(e) 15^{ème} Vice-Président**

Le Conseil,

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte-tenu des résultats du scrutin, **comptabilise** :

Pour le poste de **1^{er} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **2^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **3^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **4^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **5^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **6^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **7^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **8^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **9^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **10^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **11^{ème} Vice-Président** :

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **12^{ème} Vice-Président :**

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **13^{ème} Vice-Président :**

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **14^{ème} Vice-Président :**

X suffrages exprimés pour M. XXX.

Pour le poste de **15^{ème} Vice-Président :**

X suffrages exprimés pour M. XXX.

- **Proclame les conseillers communautaires suivants élus :**

- **Madame/Monsieur en qualité de 1^{er} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 2^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 3^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 4^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 5^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 6^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 7^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 8^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 9^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 10^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 11^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 12^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 13^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 14^{ème} Vice-Président**
- **Madame/Monsieur en qualité de 15^{ème} Vice-Président**

- **installe lesdits conseillers communautaires élus en qualité de Vice-Président dans l'ordre du tableau tel que susvisé,**

- **autorise Madame/Monsieur le Président de l'Agglomération à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**